

**Partout au Québec
des femmes de coeur refont le monde!**

**UN VÉRITABLE RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DE CENTRES DE FEMMES**

Cadre de référence pour le financement des centres de femmes

présenté au
ministère de la Santé et des Services sociaux
et aux Régies régionales

L'R des centres de femmes du Québec

Janvier 1996

PRÉSENTATION

L'R des centres de femmes du Québec regroupe actuellement 87 centres implantés dans toutes les régions du Québec. Véritables lieux d'appartenance, enracinés dans des communautés rurales ou urbaines, ils sont en mesure de bien comprendre les besoins, problèmes et revendications des femmes. Ils forment un vaste réseau de services, d'éducation et d'action qui vise l'autonomie des femmes et privilégie les transformations sociales pouvant améliorer leurs conditions de vie.

Chaque année, des milliers¹ de femmes sont directement touchées par l'action des centres de femmes. Ceux-ci répondent aux besoins des femmes les plus défavorisées de notre société, en leur offrant la possibilité de faire des apprentissages nécessaires au développement de leur potentiel et de leur autonomie. Ils leur permettent de s'approprier les moyens d'expression et d'action qui les aideront à prendre plus de pouvoir dans leur vie et à devenir des citoyennes actives dans leur communauté.

Depuis 1989, le MSSS, via son programme de soutien aux organismes communautaires (SOC), subventionne les centres de femmes selon un plan triennal de financement. Ce financement couvre en partie le fonctionnement de base d'un centre. En nous accordant un plan triennal, le MSSS reconnaissait la mission première et fondamentale des centres de femmes et assurait ainsi le développement de ce réseau.

Au printemps 1996, se terminera notre deuxième plan triennal. Nous avons entrepris de réviser notre cadre de référence afin d'être en mesure de négocier un troisième plan pour 1996-1999.

Nous espérons donc, par ce document, mettre en valeur l'action des centres de femmes et convaincre le MSSS et les régies régionales de l'absolue nécessité de soutenir financièrement le développement de ce réseau.

Anne Gauthier
Présidente

¹ D'après la compilation provinciale des statistiques pour l'année 1994-1995, plus de 190 174 femmes ont fréquenté les centres de femmes. Cette compilation est basée sur les données fournies par 68 des 85 centres membres de l'R. Il s'agit de 70 443 appels, 52 850 visites, 63 831 présences aux activités et la participation de 3 050 bénévoles à l'action des centres.

SOMMAIRE

1. LES CENTRES DE FEMMES : UNE RÉPONSE À L'ISOLEMENT DES FEMMES

1.1 Un peu d'histoire

1.2 Les femmes qui fréquentent les centres de femmes

1.3 Quatre problématiques particulières

1.3.1 La pauvreté et l'appauvrissement des femmes

1.3.2 La santé mentale des femmes

1.3.3 La violence conjugale

1.3.4 La violence sexuelle

1.4 L'action des centres de femmes : bien plus que de l'aide!

1.4.1 Les services

1.4.2 Les activités éducatives

1.4.3 L'action collective

1.4.4 L'action volontaire : le bénévolat et le militantisme

1.4.5 La mise sur pied de nouvelles ressources

1.4.6 La recherche et l'expérimentation

2. L'ORIENTATION FÉMINISTE

2.1 L'approche globale : partir du vécu des femmes

2.2 Une approche "circulaire"

3. DES RÉSULTATS

4. LES CENTRES DE FEMMES : DES PARTENAIRES ACTIFS DANS LEURS COMMUNAUTÉS

5. LES CENTRES DE FEMMES? INDISPENSABLES!

5.1 Perspectives de développement

5.2 Notre demande financière

1. LES CENTRES DE FEMMES : UNE RÉPONSE À L'ISOLEMENT DES FEMMES

1.1 Un peu d'histoire

Les centres de femmes sont des organismes communautaires et féministes, mis sur pied et gérés par des femmes seulement. Depuis plus de dix ans, ils ouvrent leurs portes à des milliers de Québécoises qui cherchent une écoute attentive et du soutien. Ils proposent différents services et, chaque semaine, organisent plusieurs activités éducatives. Ils se mêlent aussi d'action politique, pour changer en profondeur les conditions de vie des femmes.

Chaque centre a son histoire. La plupart, cependant, ont été mis sur pied par des femmes qui voulaient travailler avec d'autres à un projet communautaire et féministe. Le premier centre a vu le jour à Montréal en 1972. À partir des années 80, chacune des régions du Québec a connu l'éclosion plus ou moins spontanée d'un ou de quelques centres. À l'époque, on était loin de soupçonner l'ampleur qu'allait atteindre le vaste réseau d'éducation et d'action en train de se former.

1.2 Les femmes qui fréquentent les centres de femmes

*"Comme plusieurs de ma génération, on n'a pas d'instruction, on est restées entre nos quatre murs à se consacrer au mari et aux enfants. Maintenant, je connais mes moyens, mes possibilités, j'aurais pu me projeter très loin."*²

De nombreuses femmes qui fréquentent les centres sont travailleuses au foyer, soit 53%³. Seulement 15% occupent un poste à temps plein. Leurs revenus sont modestes, voire insuffisants, 42% ont un revenu personnel inférieur à 10 000\$ alors que 13% n'ont aucun revenu personnel. La majorité ont des enfants, soit 76%. Parmi celles-ci, 27% sont cheffes de familles monoparentales.

Les femmes que nous recevons sont âgées entre 31 et 50 ans. L'âge moyen étant 45 ans, ce qui est une constance depuis plusieurs années et démontre encore notre difficulté à rejoindre les jeunes femmes, particulièrement celles qui ont de jeunes enfants. D'où l'importance d'adapter les services en fonction de leurs besoins spécifiques. De nombreux centres ont mis sur pied des haltes-garderies, un service essentiel pour les rejoindre. Ces femmes sont souvent très isolées justement à cause de leurs bébés et enfants. Les centres organisent aussi des activités spécifiques pour elles : groupes de support, cafés-rencontres, réseau de gardiennage, etc.

² Toutes les citations dans ce document sont des extraits de Guberman, Le Blanc, David et Belleau (1993), **Un mal invisible : L'isolement social des femmes**, Montréal, les Éditions du remue-ménage, 200 p.

³ Toutes les statistiques dans ce chapitre sont tirées de : **L'action des centres de femmes en 1994-1995 : portrait statistique**

Les femmes qui fréquentent les centres font donc très souvent partie de la génération charnière. Celles qui ont remis en question les rôles féminins traditionnels, surtout au sein de la famille. C'est aussi celles qui n'ont pas été outillées pour assumer pleinement de nouveaux choix. Il faut admettre que depuis une vingtaine d'années, les changements ont été brutaux pour les femmes et pas nécessairement planifiés. Entreprendre une démarche personnelle d'autonomie, de conquête de son espace individuel et social, c'est déjà difficile. Ça l'est encore plus pour une femme qui se retrouve subitement "indépendante", à la suite du départ d'un mari ou après avoir vécu l'expérience traumatisante de la violence ou de l'agression sexuelle.

"Ce que je vis actuellement, c'est l'isolement face à la société. Tu restes à la maison, tu élèves ton enfant, seule, tu es sur l'aide sociale, tu n'as pas d'argent, la société t'en veut."

Ces femmes sont profondément troublées, désemparées devant l'effondrement des certitudes de leur jeunesse et devant la responsabilité qu'elles ont maintenant de repenser toute leur vie et celle de leurs enfants. De plus, elles se sentent très seules devant ces difficultés. Depuis nombre d'années, elles n'ont eu que leur propre famille comme milieu social et que leur maison comme milieu de vie. Les acquis des luttes des femmes ne sont pas encore leurs acquis, souvent à cause des conditions sociales et matérielles dans lesquelles elles vivent.

Beaucoup de femmes n'ont pas d'amies (encore moins d'amis), pas de réseau, pas de loisirs en dehors de la famille. C'est dans un isolement inimaginable en 1996 et pourtant réel qu'elles vivent. Pas de travail, pas d'argent, tout concourt à faire d'elles des individus insécures, dévalorisées, déprimées.

"Les gens qui vivent sous le seuil de la pauvreté vont avoir énormément de difficulté à sortir de leur isolement. C'est en général des "madames" qui ont quarante ans et plus. Après avoir élevé leur famille, les trois quarts du temps, le bonhomme est parti, elle n'a aucune instruction, elle retourne sur le marché du travail ou elle se retrouve sur le bien-être parce qu'elle ne trouve pas d'ouvrage."

On comprendra alors qu'une grande partie de ces femmes recourent à des moyens divers pour tenter de diminuer leur anxiété ou pour se confier et obtenir de l'aide. Les nombreuses visites chez le médecin révèlent des malaises du cœur, de l'être, beaucoup plus que des problèmes physiques. Les femmes recherchent aussi l'aide des psychologues ou des travailleurs sociaux. Des animatrices dans les centres nous disent que plusieurs femmes viennent au centre après un ou plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, à la suite de dépressions.

L'extrême difficulté pour de nombreuses femmes de participer à la vie politique et sociale et la précarité de leur situation économique se doublent, pour certaines d'entre elles, de d'autres facteurs de discrimination systémique. Les femmes des communautés ethniques et autochtones, les lesbiennes et les femmes vivant avec un handicap voient leurs besoins et leurs droits non reconnus, sont victimes de préjugés et subissent diverses formes de discrimination. Les conséquences de toutes ces situations sont importantes pour les

femmes qui les subissent. C'est pourquoi, depuis quelques années, les centres de femmes font des efforts particuliers pour les rejoindre et répondre à leurs besoins spécifiques.

En somme, c'est un portrait pas très rose de la réalité féminine qui nous est révélé dans les centres de femmes. Mais, après tout, ce portrait corrobore parfaitement toutes les données révélées par les enquêtes les plus récentes, par exemple : l'ampleur des responsabilités des femmes par rapport aux enfants, le haut taux d'hospitalisation et de traitement des femmes pour dépression, la proportion effarante de femmes violentées et/ou agressées sexuellement, etc. Signalons, aussi, que loin de se résorber, le phénomène de la pauvreté des femmes s'amplifie et a des conséquences dramatiques sur la santé physique et mentale des femmes.

Par ailleurs, si les principaux problèmes des femmes sont aujourd'hui connus et répertoriés, les institutions agissent souvent, elles, comme si les femmes, en tant que personnes, étaient invisibles. Il faut avoir un problème grave empêchant à peu près tout fonctionnement normal et social pour que l'on reconnaisse le caractère urgent d'une intervention.

Le malheur, pour ainsi dire, des femmes qui s'adressent aux centres (enfin, de la plupart d'entre elles) c'est de ne pas être complètement dysfonctionnelles, pas encore... C'est seule, entre les quatre murs de sa maison, qu'une femme broie des idées noires, consomme trop d'alcool ou de médicaments, subit la violence verbale ou physique d'un conjoint, se laisse déborder par des enfants exigeants... C'est quasi invisible et souvent, ça ne laisse pas de traces, sauf au coeur de l'être.

"L'impuissance, la grande impuissance que tu vis; tu te sens toujours comme dans un gouffre d'où tu ne peux pas sortir; c'est la dépression".

De plus en plus de femmes

D'année en année, les centres de femmes rejoignent de plus en plus de femmes. Bien sûr, cela est dû en grande partie au fait que nous sommes mieux connus dans les communautés où nous sommes situés. Les femmes connaissent leur centre de femmes, elles n'hésitent pas à nous référer leurs soeurs ou leurs voisines... Travailleurs sociaux, médecins, policiers et autres intervenant-e-s nous réfèrent aussi de plus en plus de femmes en difficulté.

Par ailleurs, étant mieux financés, nous offrons un plus large éventail de services, nous organisons plus d'activités...

Mais cela ne suffit pas à justifier l'accroissement du nombre de femmes rejointes. Depuis quelques années, nous constatons une détérioration des conditions de vie des femmes. D'autre part, les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux sont de plus en plus restreints. Les femmes en situation d'urgence, n'ayant pas d'autres recours, frappent à nos portes. La reconfiguration du réseau de la santé et des services sociaux, particulièrement le virage ambulatoire, les coupures annoncées dans les programmes sociaux, etc., nous font craindre que la situation ira en s'aggravant.

1.3 Quatre problématiques particulières

Même si les centres de femmes se définissent comme des "généralistes", il n'en reste pas moins qu'ils interviennent de façon plus spécifique sur quatre problématiques particulières : la **pauvreté** et l'appauvrissement des femmes, la **santé mentale** des femmes, la **violence conjugale** et la **violence sexuelle**. Nous voulons donc ici aborder ces questions et définir le rôle des centres de femmes en ce qui a trait à chacune d'entre elles.

1.3.1 La pauvreté et l'appauvrissement des femmes

Depuis plus d'un quart de siècle, la société québécoise a vécu de profondes transformations des mentalités et des attitudes, particulièrement en ce qui concerne les relations hommes-femmes et la cellule familiale. Ces changements sont nés dans le sillon du mouvement féministe et de sa vive dénonciation du sexisme et des injustices qui lui sont inhérentes. Cela dit, les nombreux questionnements et ajustements sur le rôle traditionnel dévolu aux uns et aux autres restent toujours d'actualité!

Si les Québécoises ont gagné une certaine égalité, plusieurs d'entre elles en sont néanmoins toujours privées à cause d'iniquités socio-économiques. Au-delà des mots d'une charte pourtant bien intentionnée sur les droits et libertés de la personne, des maux perdurent : pauvreté, isolement et exclusion sociale sont ainsi le lot de plusieurs Québécoises. La récession économique aggrave la situation de la population en général et des femmes en particulier. Les femmes s'appauvrissent de plus en plus. Dans une population constituée à 51% de femmes, la situation économique de plusieurs d'entre elles est loin d'être rose.

"... les femmes continuent d'être plus pauvres que les hommes avec un taux de pauvreté de 17% contre 12,7% chez les hommes (Conseil national du bien-être social,1993) Le taux de pauvreté chez les familles monoparentales composées de la mère de moins de 65 ans et de ses enfants de moins de 18 ans est incroyablement élevé : 61% (CNBES,1993). "

Derrière ces statistiques pour le moins figées, se démènent des femmes aux prises avec un quotidien difficile. C'est pour ces femmes, parmi les plus défavorisées et les plus marginalisées de la société, qu'existent d'abord et avant tout les centres de femmes du Québec.

Ainsi, de plus en plus de femmes démunies, discriminées et isolées par la pauvreté viennent frapper aux portes des centres de femmes et ce, partout à travers le Québec. Les animatrices⁵ des centres sont des témoins "privilegiés" de la pauvreté et de

⁵ Nous avons utilisés délibérément les termes « participantes» et «animatrices» plutôt que «usagères» ou «intervenantes» Pourquoi ? Parce que ces deux termes expriment mieux, à notre avis, la notion d'égalité présente dans le projet féministe des centres de femmes. Être participante dans un centre de femmes suppose un rôle beaucoup plus actif que simple usagère. **Animer** plutôt qu'**intervenir** implique des notions de mouvement et de changement tandis que tout ce qui a trait à l'**intervention** fait plutôt référence à du curatif, au réseau.

l'appauvrissement des femmes. Tous les jours, elles en voient les multiples conséquences : isolement social et culturel, problèmes de santé mentale et physique, problèmes de logement et d'alimentation, problèmes d'argent et de crédit, conflits avec les enfants et avec le conjoint, violence conjugale, chômage, contrôles accrus de l'aide sociale, précarité d'emploi, salaire minimum, ainsi que tous les bouleversements que cela suppose : dévalorisation, humiliation, découragement, épuisement.

Pour l'autonomie économique des femmes

L'urgence des besoins des femmes est aussi forte que leur détermination à s'en sortir. Après tout, les femmes sont expertes en gestion de crise!

Ces femmes nous disent qu'elles ne peuvent attendre indéfiniment la reprise économique tant annoncée et les changements politiques tant revendiqués. Elles considèrent également qu'il leur est nécessaire de se prendre en main et de se tailler une place au quotidien.

Question de survie certes, mais aussi recherche de dignité, d'espoir et d'égalité. Les femmes ne peuvent et ne veulent tout simplement pas se passer d'autonomie économique. C'est une condition essentielle à leur épanouissement personnel et à leur pleine participation sociale.

Les centres de femmes n'ont donc pas eu le choix! Partout, à travers le Québec, ils se sont retroussé les manches et ont développé, avec *les moyens du bord*, des initiatives qui permettent à de nombreuses femmes appauvries de retrouver l'espoir et la solidarité. Des initiatives qui, souvent, leur ouvrent le chemin de l'autonomie économique, et parfois, leur permettent de sortir de la pauvreté et de la dépendance financière.

Point de départ : partir des besoins des femmes là où elles sont

La cuisine collective, le sac d'épicerie, la halte-garderie, le service de réintégration à l'emploi, la formation professionnelle, la création d'entreprises, l'aide aux travailleuses non syndiquées et la sensibilisation des décideurs sont autant de moyens pour les femmes d'assurer leur autonomie économique ou du moins de se donner des bases plus solides pour y accéder ou la consolider.

Par ailleurs les centres de femmes pourront très certainement jouer un rôle actif dans la création d'emplois dits d'utilité collective dans le cadre des projets d'économie sociale qui seront mis en place par le gouvernement du Québec. Cependant ces projets, à l'heure actuelle, suscitent autant d'espoir que de questionnement...

Avec détermination et débrouillardise, les femmes en mouvement dans les centres de femmes sont peut-être en train de jeter les bases d'un développement social et économique au féminin...

Toutefois, les centres de femmes sont conscients des limites quant à la portée des projets qu'ils développent pour accompagner les femmes sur le chemin de leur autonomie économique. Un sac de provisions soulage momentanément. La formation de futures travailleuses leur donne un bon capital d'estime de soi et parfois, un emploi. La création d'entreprises relance l'économie régionale, laquelle demeure cependant encore subordonnée aux décisions centrales. Les travailleuses non syndiquées obtiennent enfin les congés auxquels elles ont droit, tandis que leur salaire déjà peu élevé, plafonne. Bref, les décideurs sont bien obligés d'entendre les femmes, quoiqu'il leur reste encore à donner suite à toutes leurs revendications.

C'est pourquoi, les centres poursuivent les luttes au niveau politique, pour que les lois et les programmes à caractère social et économique soient amendés ou fassent l'objet d'une refonte en profondeur lorsqu'ils ont pour conséquence l'iniquité et l'injustice envers les femmes.

1.3.2 La santé mentale des femmes

Les centres de femmes ont, depuis le tout début de leur existence, joué un rôle au chapitre de la santé mentale des femmes. Cela n'est pas le fruit du hasard. Un grand nombre de femmes fréquentant nos centres sont aux prises avec des problèmes de dépression. Elles ressentent un mal-être profond lié en grande partie à leur condition de femmes.

Des chercheuses, dont Pauline Bart (1971) et Jeannine Corbeil (1979) ont démontré qu'il y avait un rapport entre certains symptômes dépressifs et les rôles d'épouse et de mère. Ces rôles représentent pour bon nombre de femmes la seule source de valorisation. La perte d'un ou de ces deux rôles s'accompagne souvent de la perte de l'estime de soi et d'un sentiment d'inutilité. Ces sentiments sont aussi caractéristiques des personnes dépressives.

On comprendra alors qu'une grande partie de ces femmes recourent à des moyens divers pour tenter de diminuer leur anxiété ou pour se confier et être aidées. Parmi ces moyens, la consommation d'alcool et de tranquillisants revient malheureusement trop souvent.

Une autre des caractéristiques des femmes que nous recevons est qu'elles sont majoritairement bénéficiaires des services de santé et des services sociaux dispensés par l'État. Une large proportion d'entre elles a déjà fait un ou plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, d'autres sont suivies par des psychiatres, psychologues, travailleur-euse-s sociaux-ales et médecins. Les centres de femmes interviennent alors avec des femmes majoritairement thérapeutisées. Notre intervention tient compte de cette réalité et c'est pourquoi nous avons su, au fil des ans, développer une expertise, une action qui est très près des besoins des femmes. À sa mesure, notre action contribue très certainement à prévenir la psychiatrisation outrancière des femmes, à tout le moins de celles que nous rejoignons.

L'intervention des professionnel-le-s de la santé

Les études effectuées au cours des vingt-cinq dernières années l'ont démontré : la tendance des femmes à rechercher une aide psychiatrique ainsi qu'à recourir à l'hospitalisation s'est accentuée depuis la Deuxième Guerre mondiale (Phyllis Chesler, 1972). Ainsi les femmes représentent aujourd'hui près des deux tiers de la clientèle des services psychiatriques; elles font systématiquement l'objet de deux fois plus d'ordonnance de psychotropes que les hommes (Cooperstock, 1976). Le rapport Harnois souligne que les femmes représentent "un groupe à risque" et qu'elles vivent des problèmes importants : dépression, solitude, visites répétées chez les médecins, augmentation de la consommation d'alcool, usage abusif de médicaments, accroissement du suicide chez les femmes de 45 ans et plus... Ce portrait n'est pas rose et il y a de quoi s'inquiéter.

Si les principaux problèmes des femmes sont aujourd'hui connus et répertoriés, les institutions agissent souvent comme si les femmes, en tant que personnes "globales", étaient invisibles. De ce fait, la relation thérapeutique encourage surtout la passivité et la dépendance chez les femmes, sans chercher à remettre en question leur environnement social. Au lieu d'écouter les femmes, notre système de santé essaie, la plupart du temps, d'enrayer des symptômes (insomnie, épuisement...) sans s'attaquer aux véritables problèmes. Il est alors plus facile de poser un diagnostic que d'effectuer auprès de la clientèle féminine un travail de plus longue haleine qui identifierait l'origine des problèmes et des malaises ressentis. Dans ce contexte, le médecin et le spécialiste apparaissent comme une réponse scientifique axée plutôt sur le curatif que sur la prévention et l'élimination des causes des problèmes de santé.

Évidemment, certains maux nécessitent des hospitalisations, de l'hébergement, des soins spécialisés. Cependant, il y en a d'autres qui nécessitent des ressources communautaires, telles les centres de femmes, où l'on accorde une très grande importance à la prévention et où l'on développe une approche axée davantage sur l'autonomie et l'indépendance des femmes. Certain-e-s professionnel-le-s de la santé l'ont déjà compris; ainsi, les cas où psychiatres, travailleurs sociaux ou médecins réfèrent des femmes aux centres de femmes ne sont pas rares.

Notre intervention en matière de santé mentale

Les femmes, lorsqu'elles se présentent à un centre, veulent rompre avec la dialectique thérapeute professionne-le/cliente "malade". Notre intervention individuelle mise davantage sur la relation d'aide "naturelle". Les femmes viennent non pas tant pour une aide professionnelle que pour rencontrer et se confier à d'autres femmes qui connaissent bien les problèmes qu'elles vivent. Cette pratique dédramatise les situations difficiles et évite que les femmes se perçoivent comme inaptes et malades.

Le travail de groupe en ateliers fait également partie intégrante de notre intervention en santé mentale. Ces ateliers, conçus par des animatrices féministes, sont originaux et propres aux centres de femmes. Ils privilégient dès le départ des thèmes qui permettent aux femmes d'identifier les valeurs et attitudes sexistes auxquelles elles sont confrontées

quotidiennement et de trouver des moyens de composer avec elles. Le fait qu'elles s'aperçoivent qu'elles ne sont pas seules à ressentir des malaises face à la "féminité" leur démontre encore plus clairement que ces malaises ne sont pas strictement liés à leur personnalité propre, mais bien à un ensemble de facteurs sociaux qui touchent collectivement les femmes. Cette démonstration se fait plus facilement en groupe (où elles peuvent se reconnaître) qu'en intervention individuelle. Les femmes sont traditionnellement responsables du bonheur de leur famille et se sentent coupables dès que quelque chose y cloche.

De plus, la cellule familiale, telle que nous la connaissons, les confine à un isolement qui accroît ce sentiment de culpabilité, puisqu'elles n'ont personne à qui parler et qu'elles possèdent un réseau social très restreint. Cette culpabilité et cet isolement, qui sont le lot de la majorité des femmes que nous rejoignons, peuvent être brisés par la mise en commun des expériences de vie et la naissance de la solidarité qui généralement accompagne cette mise en commun. Cette solidarité entre femmes favorise le soutien et l'entraide dont elles ont tant besoin pour réaliser les changements qu'elles souhaitent apporter à leur vie. Isolées, les femmes peuvent difficilement prendre connaissance de leur situation et aboutir à une démarche personnelle d'autonomie. C'est à travers une démarche de groupe qu'elles prennent conscience de leur force et qu'elles peuvent effectuer des changements réels dans leur vie.

Notre intervention en santé mentale dépasse le simple niveau de la conscientisation et propose aux femmes des moyens, des outils concrets de changement. Nous intégrons des thèmes sur l'estime et l'affirmation de soi dans nos rencontres avec les femmes. En effet, les femmes moulent traditionnellement leur image selon les exigences des autres (mari, enfants, parents, ami-e-s). Un regain de confiance en elles leur permet, petit à petit, d'exprimer leurs besoins en fonction d'elles-mêmes et non plus en fonction des autres, de briser le cercle vicieux de la dépendance, de la dépression. Mais elles ont besoin de support et de valorisation pour y parvenir. C'est pourquoi ces deux éléments sont fondamentaux dans toutes les formes que peut prendre notre intervention auprès des femmes.

Ce travail de groupe est une constituante importante de l'ensemble des activités d'un centre de femmes. Parce qu'il favorise aussi la solidarité, la complicité et surtout un sentiment d'appartenance, les femmes peuvent se reconnaître dans cette démarche thérapeutique. Une dynamique évoluant dans ce sens permet aux animatrices des centres de prendre de moins en moins de place dans le groupe et, par le fait même, d'accroître l'autonomie des femmes du groupe. Cela contribue également à démystifier le statut "professionnel" des animatrices et à créer des relations plus égalitaires.

Cependant, comme l'un des objectifs des centres est de favoriser la prise en charge de la santé des femmes par elles-mêmes, notre intervention veut dépasser le simple niveau de la réflexion, de la conscientisation. Nous dépassons le "pourquoi" des problèmes des femmes pour passer au niveau de l'action, au "comment", contrairement à bien des thérapies. Nous avons mis en place des mécanismes pour favoriser l'implication des femmes afin qu'elles puissent expérimenter ce qu'elles ont acquis. Cela constitue une étape ultérieure dans le cheminement des femmes et c'est souvent l'aboutissement de

plusieurs étapes : crise individuelle, partage et support mutuel, conscientisation, action collective.

Les centres de femmes et les ressources alternatives en santé mentale

À la différence du réseau des ressources alternatives en santé mentale, nous rejoignons exclusivement des femmes et l'intervention des centres de femmes porte sur des problèmes de transition de vie, d'identité et de dépression. Nous n'intervenons pas au niveau des problèmes graves de santé mentale, notre champ d'intervention étant celui, plus global, de la condition féminine. Nous n'avons pas les ressources nécessaires pour nous occuper adéquatement de femmes qui sont en période de crise aiguë. Il est clair que ce champ relève davantage de la compétence des ressources alternatives en santé mentale. Nous leur référons des femmes au besoin.

1.3.3 La violence conjugale

En 1995, le gouvernement du Québec publiait sa nouvelle politique d'aide aux femmes violentées, signifiant ainsi l'importance qu'il accordait à cette problématique. Il semble donc clair qu'il reconnaît sa responsabilité dans la recherche de solutions pour enrayer ce fléau social.

Plusieurs organismes communautaires ou institutionnels interviennent maintenant auprès des femmes victimes de violence ou de conjoints violents. Parmi eux, le réseau des maisons d'hébergement pour femmes occupe une place prépondérante à cause de son engagement indéfectible à défendre les intérêts des femmes sur la base d'une analyse féministe. Son expertise dans le domaine de la violence conjugale n'est plus à démontrer.

Il faut reconnaître cependant que ni les maisons d'hébergement ni les institutions telles les CLSC ne peuvent suffire à l'immense tâche consistant à aider les milliers de femmes violentées du Québec. A titre d'exemple, mentionnons que 58% des femmes interviewées pour notre recherche sur l'isolement ont révélé avoir été victimes de violence conjugale et ce, sans qu'une seule question précise porte sur ce sujet. Toutes les femmes interrogées avaient été ou étaient encore liées à un centre de femmes. Un autre fait s'ajoute à ce premier constat : beaucoup de femmes hésitent longuement avant d'envisager un départ de la maison et de couper les liens avec un conjoint agresseur. Elles hésitent même à révéler leur situation d'agression. Elles la vivent dans la honte et le silence.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le rôle d'un centre de femmes. Si certaines femmes viennent au centre précisément pour révéler leur problème, beaucoup d'autres, à travers les conversations, les activités éducatives ou les rencontres individuelles, finissent par parler de la violence qu'elles subissent. Celle-ci n'est pas toujours physique, mais on sait que le terrorisme verbal et le harcèlement psychologique sont souvent le prélude à une situation où les coups se mettent à pleuvoir. Le centre aide les femmes à prendre conscience du danger. Elles reçoivent alors le support des autres femmes et des intervenantes. Comme pour tout autre problème, le centre offre aux femmes concernées

différentes possibilités de solution, dont la référence à une maison d'hébergement pour un séjour ou une consultation. Cependant, si les femmes préfèrent poursuivre leur démarche avec le centre, elles y trouvent une aide et un soutien constant dans la démarche de remise en question qu'elles entreprennent.

D'autres part, dans les milieux où il n'y a pas de maison d'hébergement, le centre de femmes est souvent le seul endroit accessible à une femme qui veut parler de la violence qu'elle subit. Le centre lui vient donc en aide, comme il le fait pour toute autre situation problématique.

Nous recevons aussi des femmes qui se sont installées dans un appartement après un séjour en maison d'hébergement. Ces femmes se sentent souvent bien seules dans cette "nouvelle vie" et le centre leur permet de s'intégrer à la communauté.

Par ailleurs, la plupart des centres organisent des cours d'autodéfense, des cafés-rencontres et des ateliers sur la violence.

Enfin, des activités de sensibilisation du milieu sont organisées, assez souvent en collaboration avec des maisons d'hébergement, mais aussi avec certaines professionnelles des CLSC. Il peut s'agir, par exemple, de la production d'un dépliant sur la violence, de rencontres avec des policiers, de rencontres auprès d'étudiant-e-s, etc.

1.3.4 La violence sexuelle

On le sait, maintenant, beaucoup de petites filles sont ou ont été agressées sexuellement par un père, un "mon oncle", un grand frère, par le nouveau "chum" de leur mère, etc. Autrefois, les femmes taisaient ces situations. Mais grâce surtout au mouvement des femmes (en particulier les CALACS), des centaines de femmes révèlent aujourd'hui ce qu'elles ont vécu dans leur enfance. Outre l'inceste, d'autres graves problèmes sont révélés par les femmes : le harcèlement sexuel, qui mine la santé physique et mentale de plusieurs d'entre elles, les agressions sexuelles dont elles sont victimes à l'âge adulte, le viol d'une amie, l'inceste subi par leurs propres filles, etc. Qui dira que nous ne vivons pas dans une société sexiste?

Là où des CALACS sont implantés, les femmes peuvent trouver écoute, aide, partage et réconfort. Mais plusieurs milieux ne bénéficient pas de telles ressources. Les centres de femmes ont donc appris à répondre à une demande croissante de femmes qui veulent parler de harcèlement, d'inceste ou d'agression sexuelle. Plusieurs centres ont fait appel à des formatrices des CALACS. Des outils pour mieux comprendre l'inceste ont été produits en collaboration avec le Regroupement des CALACS. Bref, les centres interviennent désormais sur ces questions qui font partie de la vie de nombreuses femmes.

La plupart des centres n'offrent pas, faute de ressources, de groupes de support spécifiques pour les femmes victimes d'inceste, de harcèlement ou de viol. Ils offrent plutôt une écoute individuelle et le partage avec d'autres femmes dans le cadre de

certaines activités éducatives. Partout où il y a des CALACS accessibles, les centres y réfèrent les femmes pour une intervention plus continue.

1.4 L'action des centres de femmes : bien plus que de l'aide!

Les femmes ne s'adressent pas toutes aux centres en verbalisant les difficultés que nous venons de décrire. Nombreuses sont celles qui téléphonent, en quête d'informations diverses. Les femmes qui se présentent expriment souvent le désir de rencontrer d'autres femmes, d'échanger, d'acquérir de nouvelles connaissances. Par contre, il arrive aussi qu'une femme demande du support relativement à un problème précis. Dans ce cas, le centre lui offre plusieurs possibilités : une aide individuelle, l'accompagnement, la référence à un autre organisme, la participation aux activités du centre, etc.

L'intervention individuelle pratiquée dans les centres est différente de celle des CLSC. Il n'y a pas de liste d'attente et peu d'entrevues planifiées. On n'ouvre pas de dossier. Cela ne veut pas dire qu'au centre une femme n'est pas écoutée. Dans le cadre des ateliers, des cafés-rencontres, des activités collectives, des discussions, des rencontres avec les animatrices ou des actions menées par le centre dans le milieu, les femmes parlent de leurs problèmes, se soutiennent mutuellement, cherchent ensemble des solutions.

Les femmes qui frappent à nos portes ne se verront pas ballottées d'un endroit à l'autre, comme c'est souvent le cas dans le réseau institutionnel. Si nous les référons à une ressource plus spécialisée, nous nous assurons qu'elles reçoivent effectivement de l'aide et nous demeurons, pour elles, un pôle de référence dans leur milieu.

Certaines femmes ont besoin d'une aide axée sur des problèmes spécifiques et plusieurs groupes de femmes ou organismes gouvernementaux répondent à ce type de besoin, à juste titre. Mais il existe d'innombrables femmes, celles dont nous parlons depuis le début de ce texte, qui vivent un malaise généralisé se traduisant par une perte d'estime d'elles-mêmes, un énorme manque de confiance en elles et un immense sentiment d'isolement.

Les animatrices des centres connaissent bien ces problèmes, dont elles-mêmes ne sont pas exemptes. En effet, quelle femme peut affirmer être à l'abri, une vie durant, de la violence, des remises en question, des ruptures, etc. Leur expérience de vie, associée à une formation académique et/ou pratique, leurs années de travail avec et auprès des femmes garantissent la qualité de leurs interventions. On les dit "non-professionnelles" au sens peut-être corporatiste du terme, pourtant les infirmières et travailleuses sociales "professionnelles" des CLSC, de même que des médecins, leur réfèrent beaucoup de femmes. Au fond, si l'on nous permet de faire un parallèle entre leur situation et celle des médecins, on pourrait dire qu'elles sont les médecins généralistes alors que les spécialistes se retrouvent dans d'autres ressources communautaires ou institutionnelles.

Notre expertise, c'est l'intervention féministe. Déculpabilisation et prise en charge des femmes par elles-mêmes, réponse à des besoins diversifiés, socialisation avec les pairs, analyse des conditions économiques et sociales qui discriminent les femmes, recherche de solutions collectives, implication dans la communauté, rapports égalitaires entre intervenantes et participantes, voilà comment nous travaillons. Les femmes se rendent enfin compte qu'elles n'ont plus à se sentir anormales et marginalisées parce qu'elles ont

des problèmes. Elles réagissent "normalement" dans une société qui, elle, fonctionne souvent de façon inéquitable et discriminatoire.

UN CENTRE DE FEMME C'EST:

- **une solution à l'isolement des femmes;**
- **un lieu d'appartenance et de transition;**
- **un réseau d'entraide et d'action;**
- **une ressource locale polyvalente, souple et accessible.**

Ces caractéristiques trouvent leur prolongement dans des activités qui, bien que diversifiées, peuvent être regroupées en six grandes catégories:

- des **services** de soutien individuel et collectif;
- des **activités éducatives**;
- des **actions collectives**;
- l'**action volontaire**;
- la **mise sur pied de nouvelles ressources**;
- la **recherche et l'expérimentation**.

1.4.1 Les services

De nombreuses femmes appellent ou viennent tous les jours dans les centres. Elles cherchent du support relativement à un problème précis ou elles sont en quête d'informations diverses. Elles trouvent dans les centres une foule de services pour répondre à leurs besoins. Les services peuvent comprendre de l'aide individuelle et de groupe (écoute, accompagnement, référence, groupes d'entraide...), une halte-garderie, un centre de documentation, etc. Ils viennent soutenir les femmes dans leur démarche d'autonomie. Les centres visent à ce que les femmes soient participantes à part entière et non seulement consommatrices de services.

"C'est l'accueil chaleureux de l'animatrice!(...) Moi, ça me comblait, de prendre un café et de repartir quand j'en avais le goût. (...) Pour moi, la maison des femmes, c'est extraordinaire! Elles ont le tour, elles nous accueillent, elles ne vont pas trop vite. Je ne me sens pas trop stressée."

"C'est que j'ai été bien reçue. J'avais besoin de jaser. En même temps, ça m'apportait beaucoup. Dans le fond, j'avais surtout besoin d'une écoute."

"Il y a une garderie, des activités pour les enfants. (...) On n'a pas toujours une gardienne... Les enfants aiment bien ça."

"C'est vraiment un besoin social. (...) Elles vont te donner des renseignements, elles peuvent te diriger à l'Aide juridique, à une travailleuse sociale ou à plein d'autres ressources."

"Il n'y a aucune professionnelle dans les centres de femmes. À un moment donné, tu as besoin de plus. Mais c'est complémentaire : on réfère les gens au CSLC, par exemple. Moi j'avais besoin d'une thérapie... Si ça n'avait pas été de Mme B., animatrice, je ne serais pas allée demander de l'aide au CLSC. "

"Elles sont documentées, laissez-moi vous le dire! Une femme qui ne sort pas beaucoup et qui veut être à la fine pointe de l'information, elle a juste à passer deux heures au centre de femmes."

En 1994-1995, 68 des 85 centres membres de l'R, qui ont pris part à la compilation provinciale des statistiques ont reçu 70 443 appels et 52 850 visites. ³
--

³ Réf.: L'action des centres de femmes en 1994-1995 : portrait statistique

1.4.2 Les activités éducatives

La démarche éducative des centres est collective, les femmes étant les actrices de leur cheminement. Les femmes systématisent les connaissances tirées de leur vécu. Elles font des apprentissages qui leur servent à faire des choix et/ou à résoudre des difficultés. Les activités éducatives visent l'action puisque c'est ensemble que les femmes pourront agir sur les causes socio-politiques, économiques et culturelles des injustices dont elles souffrent. Les centres visent à refléter les réalités vécues par toutes les femmes, quelle que soit leur appartenance ethnique, sociale ou leur orientation sexuelle. Les activités sont animées par des femmes qui partagent les objectifs féministes des centres de femmes.

Parler du projet éducatif des centres de femmes, c'est se référer à une multitude d'activités très diverses. Ces activités éducatives permettent à des femmes isolées, souvent démunies, d'entreprendre une démarche d'autonomie avec d'autres femmes vivant les mêmes situations problématiques ou ayant des besoins communs. Ensemble, les femmes sont capables, non seulement de développer leur potentiel, mais aussi d'améliorer ou de transformer les conditions affectives, sociales, économiques et politiques dans lesquelles elles vivent. Les activités éducatives réalisées par les centres de femmes prennent la forme de nombreux cours, ateliers, cafés-rencontres et groupes d'échange concernant la santé, la sexualité, l'économie, les droits des femmes, etc.

Quelques exemples de cours et d'ateliers:

- Activités interculturelles
- Autonomie financière
- Auto-santé
- Conciliation travail-famille
- Défense des droits sociaux
- Droits de la famille
- Économie
- Écriture
- Formation à la vie politique
- Mécanique automobile
- Médicaments
- Ménopause
- Obsession de la minceur
- Réalité lesbienne
- Relaxation
- Relation mère-enfant
- Retour au travail
- Sécurité des femmes
- Sexualité
- Solidarité internationale
- Violence faite aux femmes
- Vivre sa solitude

"Le repas communautaire, c'est un partage de bouffe mais en même temps, ça fait du bien à l'esprit. Je suis le bouffon, je les fais rire, ça me défoule. (...) Des fois on se retrouve à vingt femmes. Quand t'as échangé avec vingt personnes, ça t'a apporté plein de choses, t'en as apporté aux autres aussi. Donc c'est une communication. Des fois, je vais suivre des cours, comme à l'automne, c'était du conditionnement physique. Même si je ne participe pas à toutes les activités, j'aime connaître le programme. "

"Il y a plein de conférences. Quand le sujet m'intéresse, l'après-midi, je pars et j'y vais. J'ai même écrit des articles pour le journal!"

"J'ai suivi le cours "Apprendre à vivre seule", celui sur la ménopause."

"Premièrement, c'est le cours d'alphabétisation que je suis venue prendre. (...) J'ai suivi aussi des cours de relations parents/enfants. J'ai ma petite-fille qui a maintenant treize ans. Je me suis dit: "Peut-être que je vais savoir comment m'y prendre avec elle." (...) Je suis venue comme ça et j'ai commencé à aimer ça. Je me sentais mieux parce que je sortais, je voyais du monde."

Marie-Claude, Lucie, Béatrice, Chantal et Simone décrivent l'activité mise sur pied pour les lesbiennes au centre de femmes qu'elles fréquentent toutes les cinq:

"Des soirs, on peut être une dizaine, des fois on peut être quarante! C'est nous autres, plus souvent qu'autrement, qui choisissons les thèmes. Des sujets qui nous touchent en tant que lesbiennes. Par exemple, comment nous, les mères lesbiennes, on a découvert notre sexualité, la séduction, le cancer, la violence entre femmes, la loi, la pornographie. On a discuté aussi de l'insémination artificielle..."

En 1994-1995, 69 centres ont réalisé 6 862 activités éducatives auxquelles ont participé 63 831 femmes. ⁴
--

1.4.3 L'action collective

L'action collective dans les centres est un moyen pour atteindre les objectifs d'autonomie individuelle et sociale. Les actions sont diversifiées et partent des besoins des femmes. Celles-ci décident ensemble des stratégies et des moyens. Les actions visent l'égalité en droit, l'équité et la justice sociale. La participation à des actions collectives permet aux femmes d'être présentes dans la vie sociale en tant que citoyennes actives, critiques et solidaires. Par l'action collective, les centres jouent un rôle actif dans les transformations sociales et politiques nécessaires pour contrer les injustices et la discrimination.

Les centres de femmes sont les instigateurs de nombreuses actions collectives menées localement. Ils s'impliquent aussi dans des actions plus larges, menées au palier national, telle la *Marche des femmes contre la pauvreté*.

Quelques exemples d'actions collectives:

- le démarrage d'une cuisine collective;
- l'organisation d'actions de pression;
- l'organisation d'actions et d'événements lors de la journée internationale des femmes (8 mars);
- la production et la diffusion du journal du centre;
- le développement régional;
- le développement de la sécurité urbaine des femmes;
- l'organisation d'événements locaux.

⁴ Réf.: L'action des centres de femmes en 1994-1995 : portrait statistique

Des femmes participent au journal de leur centre; cela rehausse leur estime d'elles-mêmes et leur permet de nommer leur réalité:

"Faire le journal, je trouve ça extraordinaire. "

"J'ai dit à C., une animatrice : "Sais-tu, je serais tentée d'écrire des opinions, une fois par deux mois."

Une autre participante, qui en a elle-même été victime, désire travailler à l'élimination de la violence faite aux femmes:

"Ça me touchait, j'ai commencé à prendre ça à coeur. Il y a un long chemin à faire pour sensibiliser les hommes violents. Je sais ce que c'est, être traquée dans sa maison. Je pense que je vais me donner encore plus à ça l'an prochain."

Les femmes qui participent à un comité développent leur capacité de travail en équipe et tissent des liens de solidarité:

"Le comité contre la pornographie a été la première chose que j'ai faite. (...) J'avais ma fille, cette fin de semaine-là. Ah! ça lui tient à coeur! Moi, je dis que c'est une relève. "

Cette précieuse solidarité est le moteur du changement social. Dans tous les centres du Québec, des femmes s'organisent pour réagir aux législations qui vont à l'encontre de leurs intérêts collectifs et pour défendre leurs droits:

"C'est ici que j'ai eu les informations sur l'aide sociale. Non, je n'étais pas obligée d'accepter certaines choses, il y avait des limites. C'est à partir de là que j'ai commencé à avoir les dents plus longues, que j'ai appris à mordre et à dire au bonhomme: "Non! Tu ne me feras pas promener comme ça." Des choses que je n'aurais jamais faites avant... Par exemple, je me suis battue contre eux pour qu'ils payent mon déménagement et la garderie. "

1.4.4 L'action volontaire: le bénévolat et le militantisme

Les centres de femmes proposent aux femmes diverses façons de s'impliquer. Il existe des quantités de raisons incitant les femmes à faire de l'action volontaire. Rendre service, aider d'autres femmes en difficulté tout en trouvant une valorisation et une satisfaction sont certainement les éléments moteurs du travail bénévole. Pour d'autres, c'est l'avancement d'une cause qui est le moteur de leur action. Dans certains centres on les appelle bénévoles, dans d'autres, ce sont des militantes ou encore des travailleuses non rémunérées. Cependant, pour tous les centres, l'action volontaire, c'est la voie par laquelle les femmes peuvent consolider leur estime d'elles-mêmes.

Au début, les femmes cherchent de l'écoute et du soutien. Plus tard, leur confiance en elles rétablie, leur isolement résorbé, elles en profitent souvent pour s'impliquer dans l'action du centre. Pour plusieurs, c'est un tremplin vers la vie sociale. C'est aussi l'occasion de donner à leur tour, à d'autres femmes, ce qu'elles ont reçu:

"Les premiers temps, les activités m'ont donné la chance de sortir de chez nous, de faire le premier pas, d'aller voir le monde. Quand les animatrices m'ont demandé de faire quelque chose avec elles, ça a mis un peu de dynamisme dans ma vie. Je trouvais ça agréable de penser à autre chose, les journées passaient mieux et le soir, j'étais contente de revoir mon fils. "

"Elles m'ont donné ma chance. Elles me disaient: "Tu n'aimerais pas m'aider à faire un petit ménage, dans ce coin, là?" Je pensais que je n'étais pas capable d'essuyer le comptoir, j'étais vraiment à terre dans ce temps-là. Ensuite, elles m'ont dit: "Tu n'aimerais pas ça, elles me parlaient doucement, apprendre à faire fonctionner un photocopieur?" J'avais peur qu'il me mange! Mais j'ai appris et ça m'a redonné de la confiance. J'ai imprimé le journal de la maison. Je me sentais grandie, valorisée. Si j'ai eu des petites victoires comme ça, c'est grâce aux femmes qui étaient là et qui m'ont accueillie, qui m'ont attendue, qui me prenaient comme j'étais dans le temps. J'avais un commerce de dentelle et d'artisanat. (...) J'ai repris goût à ma technique de dentelle. Je fais de belles petites cartes. Toutes les femmes voulaient m'en acheter pour m'encourager. Elles m'ont dit: "On aimerait ça apprendre la technique." J'ai répondu que j'allais leur enseigner. Mais je ne me rappelais plus que j'étais capable d'enseigner, que j'étais bonne. Mon estime de moi était à zéro. (...) J'ai remonté la pente, j'ai eu beaucoup d'aide. Là, je suis fière de moi. "

La vie associative, la gestion et le fonctionnement d'un centre de femmes supposent la participation des femmes à plusieurs niveaux : assemblées générales, conseils d'administration ou collective, comités d'action, etc. Cette vie démocratique favorise l'acquisition de connaissances et d'habilités diverses : la capacité de travailler en équipe, le sens de l'organisation, la confiance en soi, l'initiative, etc. Les femmes qui s'impliquent dans la vie associative de leur centre concrétisent une démarche d'affirmation de soi.

Ainsi, plusieurs deviennent gestionnaires de leur centre :

"Je m'informais des activités du centre. Quand j'avais l'occasion, la disponibilité, j'allais faire un tour... Je me suis impliquée davantage dans les activités, ensuite au conseil d'administration. Depuis quatre ans, je suis présidente du centre. "

"Au c.a., des fois, on lance toutes sortes d'idées: c'est plaisant quand tu réalises que tes idées comptent. Moi, ça faisait vingt ans que mes idées, mes paroles ne comptaient jamais... J'avais tellement besoin de ça pour reprendre confiance en moi. (...) Maintenant, je dis aux femmes qu'elles ne doivent pas avoir peur de rentrer au c.a., dans les comités, de frapper à la porte! "

En 1994-1995, 3050 femmes se sont impliquées dans l'action des 68 centres qui ont pris part à notre compilation provinciale ⁵

1.4.5 La mise sur pied de nouvelles ressources

Au coeur même du quotidien des femmes de leur communauté, les centres peuvent facilement identifier les besoins et trouver les moyens d'y répondre. Ce qui les amènent parfois à mettre sur pied de nouvelles ressources. Plusieurs centres de femmes ont ainsi donné naissance à une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, ou à un CALACS. D'autres ont mis sur pied une ressource pour aider les femmes à réintégrer le marché de l'emploi, en fondant, par exemple un Service externe de main d'oeuvre (SEMO). Enfin, de très nombreux centres participent activement au développement du réseau des cuisines collectives.

1.4.6 La recherche et l'expérimentation

Pour mieux comprendre les besoins des femmes qu'ils rejoignent, certains centres entreprennent des recherches pour analyser plus particulièrement une problématique. Ils proposent aussi de nouvelles solutions aux problèmes que vivent les femmes en élaborant des pratiques innovatrices. En publiant leurs recherches et leurs outils, ils soutiennent l'action de l'ensemble des centres de femmes et d'autres organismes d'éducation populaire. Ces publications sont aussi utilisées par certains organismes du réseau de la santé et des services sociaux ou du milieu scolaire.

Quelques exemples:

- Le centre des femmes de Verdun a publié un guide d'intervention : *L'obsession de la minceur*.
- Le centre des femmes du Témiscouata a produit un guide d'animation : *Antidote*, sur l'autonomie affective.
- *Le secret des filles* est un guide d'animation, produit par le Centre-femmes de Beauce, pour aider à la mise sur pied et à l'animation d'un groupe d'entraide pour femmes victimes d'inceste.
- *Pornographie, cause importante de la violence envers les femmes*, ce rapport réalisé par la collective Par et pour elles du Centre de femmes des Cantons, présente les résultats d'une enquête sur les liens entre la consommation de la pornographie et la violence faite aux femmes.

2. L'ORIENTATION FÉMINISTE

⁵ Réf.: L'action des centres de femmes en 1994-1995 : portrait statistique

Notre expertise, c'est l'intervention féministe. Déculpabilisation et prise en charge des femmes par elles-mêmes, réponse à des besoins diversifiés, socialisation avec les pairs, analyse des conditions économiques et sociales qui discriminent les femmes, recherche de solutions collectives, implication dans la communauté, rapports égalitaires entre intervenantes et participantes, voilà comment nous travaillons.

L'intervention féministe des centres de femmes vise le changement plutôt que la réadaptation. Elle vise l'action.

2.1 L'approche globale : partir du vécu des femmes

Toutes les femmes peuvent donc débarquer dans un centre et y déballer leurs problèmes de pauvreté, de violence, de dépression, d'isolement. On les aidera. Mais comment? En quoi l'approche des centres de femmes se distingue-t-elle d'autres interventions psychosociales?

D'abord l'analyse est ouvertement féministe. Une caractéristique fondamentale de cette orientation, commune à tous les centres, est l'**approche globale**, soit celle qui refuse de découper la réalité des femmes en mille et une problématiques isolées les unes des autres. Cette approche favorise une intervention sur toutes les facettes de la vie des femmes misant sur ce qu'elles perçoivent individuellement et collectivement de leur situation et de leurs expériences. Considérés souvent comme isolés et personnels, dans un premier temps, les problèmes qu'elles identifient commencent, à travers leur mise en commun, à prendre une dimension plus sociale. Des questions surgissent quant à leurs origines et leurs causes. C'est ce qu'on appelle "partir du vécu des femmes".

L'orientation féministe des centres permet aux femmes de consolider leur estime d'elles-mêmes, en leur apprenant à s'affirmer et à oser exprimer leurs besoins et leurs désirs en suscitant une prise de conscience des stéréotypes sexistes qui les confinent dans des rôles contraignants et en développant leur solidarité autour de problèmes communs ou de projets collectifs.

Les centres font confiance aux femmes. Les animatrices croient que toutes, malgré leurs difficultés, portent un potentiel de changement qui peut croître avec le soutien nécessaire. Ensemble, elles peuvent trouver les moyens de s'exprimer et d'agir, de reprendre le contrôle de leur santé, de leur bien-être, de leur indépendance financière, de leurs relations sociales ou de leur maternité.

2.2 Une approche "circulaire"

Toutes les activités d'un centre de femmes ne sont pas compartimentées. Elles s'adressent aux femmes en tant que personnes "globales" et les impliquent de la même façon. C'est ainsi qu'une participante à un atelier pourra faire partie du comité journal et recevoir, à l'occasion, un soutien individuel pour un problème spécifique. Une femme arrivée au centre dans un état dépressif pourra s'impliquer progressivement dans des activités, devenir bénévole au centre, participer à des actions visant un changement social et même, siéger au conseil d'administration.

Notre intervention est conséquente; contrairement à d'autres groupes de femmes axés sur des problématiques spécifiques, nous sommes et voulons demeurer des "généralistes". Le centre de femmes est et doit demeurer un carrefour, un lieu de rassemblement et de réflexion féministe sur la vie des femmes d'aujourd'hui ainsi qu'un lieu de mobilisation pour des changements sociaux.

3. DES RÉSULTATS

"Le centre de femmes, moi j'y vais justement pour rencontrer du monde, pour échanger avec des femmes."

"Le centre de femmes, je le recommande! Tu veux partager, c'est l'endroit idéal où se rendre. Il y en a même qui parlent de leurs problèmes personnels, on est tout ouïe pour écouter."

"Avoir su que ça fait naître une femme, probablement que je serais venue avant."

"C'est quand j'ai commencé à venir au centre que je ne me suis plus laissée manipuler. Ma vie a réellement commencé à se dessiner."

"Plus besoin de la télévision, je vis enfin! J'ai appris à me connaître et à savoir que je peux faire des choses, que mes idées comptent."

"Si jamais vous avez un problème, vous sentez que vous pouvez arrêter et venir en parler au centre."

"Chaque femme est libre de parler, de dire ce qui lui brise le coeur. Quand j'ai rencontré le groupe, j'étais contente. Alors lorsque chacune a mis son problème sur la table, je me suis dit : Ah! je ne suis pas toute seule alors à souffrir de tel problème, je ne suis pas toute seule à être isolée."

Les citations que nous venons de lire expriment éloquemment l'attachement des femmes à leur centre. En quelques mois pour plusieurs, en quelques années pour d'autres, des femmes passent d'une situation de dépendance et de dépression à une vie transformée. Elles sont capables d'identifier et d'exprimer leurs besoins et de les faire respecter. Un bon nombre entreprend un retour aux études et/ou au travail. Elles ont maintenant des amies et un milieu d'appartenance et de parole : le centre de femmes. Des participantes s'impliquent plus directement dans l'organisation des activités du centre. Certaines choisissent plutôt de participer à des comités d'écoles, de faire un pas vers la vie politique ou, tout simplement, d'effectuer des tâches bénévolement dans un organisme du milieu.

Bien sûr, ce ne sont pas toutes les femmes qui agissent ainsi. Mais celles qui n'ont pas d'implication sociale ont tout de même changé de façon importante leur façon de vivre. Elles sont désormais des personnes capables de prendre leur vie en main.

4. LES CENTRES DE FEMMES : DES PARTENAIRES ACTIFS DANS LEURS COMMUNAUTÉS

Les centres de femmes se sont développés dans une perspective locale d'intégration à un milieu de vie et sont vite devenus des pôles de référence sur la condition féminine dans leur communauté respective. Véritables agents de développement social, les centres rayonnent et nombreux sont les cas de collaboration avec d'autres groupes de femmes, organismes communautaires ou publics, de même qu'avec des élu-e-s. Autrement dit, pour les centres de femmes, le "partenariat" n'est pas un concept nouveau... il fait partie intégrante de leur action.

La réforme des services sociaux et de santé, communément appelée la "régionalisation", a marqué un tournant dans la vie des centres de femmes. Ils sont, pour la plupart, très actifs dans le développement de la concertation entre les organismes communautaires au sein des tables régionales et par secteurs d'activités. Des femmes, issues des centres, siègent sur les conseils d'administrations de leur Régie régionale.

Des centres investissent aussi dans le développement économique de leur région.

5. LES CENTRES DE FEMMES? INDISPENSABLES!

Nous l'avons vu, l'action globale et polyvalente des centres de femmes en fait une ressource irremplaçable dans les communautés. Toutes les femmes y ont accès. Si les centres ne peuvent répondre à une demande, ils réfèrent à une autre ressource et assurent un suivi. Les centres collaborent d'ailleurs avec de nombreux organismes communautaires et institutionnels et siègent sur de multiples tables de concertation pour mieux répondre aux besoins des femmes.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que le gouvernement du Québec ont reconnu l'importance des centres de femmes en leur accordant, en 1989, un premier plan triennal, un deuxième en 1993. Il faut maintenant aller plus loin.

5.1 Perspectives de développement

Clarifions tout de suite quel est, de notre point de vue, le territoire d'ancrage d'un centre de femmes. Ce n'est pas la région administrative. Un centre de femmes n'a pas une vocation régionale, n'étant pas une ressource spécialisée.

On pourrait plutôt imaginer quadriller le Québec avec au moins un centre de femmes par territoire de MRC ou de CLSC, ce qui, parfois, revient au même. Dans certains cas, il pourrait même être justifié d'avoir plus d'un centre par territoire de CLSC.

Par exemple, les femmes de milieux ruraux vont plus facilement s'identifier à un centre situé dans un village à proximité de chez elles. Ces centres ruraux rejoignent peut-être un bassin moins large de population que ceux situés dans de grands centres urbains, mais ils couvrent un plus vaste territoire et sont souvent la seule ressource

disponible. Il y a parfois, dans un même territoire, des barrières géographiques quasi infranchissables... Un centre de femmes c'est avant tout un lieu d'appartenance!

Le développement du réseau de centres de femmes suppose aussi la reconnaissance des centres à vocation spécifique, soit les centres qui rejoignent les femmes des communautés autochtones, ethniques, les femmes vivant avec un handicap et les lesbiennes.

Polyvalents, les centres de femmes visent bien sûr à être accessibles à toutes les femmes de leur milieu. Malheureusement, en raison des barrières linguistiques et culturelles et aussi à cause des préjugés, ils ont beaucoup de difficulté à rejoindre les femmes doublement discriminées. Ces femmes ont de la difficulté à développer un sentiment d'appartenance dans un centre où elles ne peuvent partager leur vécu et où elles doivent faire face aux préjugés des "autres" femmes.

C'est pourquoi nous croyons en la nécessité de centres à vocation spécifique. Par ailleurs, ces centres pourront aider tous les centres à être plus accessibles. En effet, il est bien entendu qu'il ne pourrait y avoir des centres à vocation spécifique partout, dans chaque localité!

Il y a donc place encore pour de nombreux centres de femmes au Québec! Est-ce à dire que 50 ou 60 centres verront le jour dans les prochaines années? L'RR pourrait bien le souhaiter mais l'expérience passée nous démontre que ce ne sera pas le cas. Le nombre de centres est demeuré relativement stable depuis 1987.

Pourquoi? Parce que les centres sont mis sur pied par des femmes de la communauté. Ce type de projet nécessite l'existence d'un groupe de femmes organisées et articulées, avec une foi qui déplace les montagnes et un bon soutien de la communauté. Ces conditions ne sont pas réunies partout. D'autre part, la situation économique actuelle et les nombreuses embûches qui attendent les femmes en décourageront plus d'une...

Par ailleurs, l'RR a fixé des balises qui indiquent à quelles conditions un centre peut être membre du Regroupement provincial. Parmi celles-ci, il y a l'obligation, pour un centre :

"D'être situé dans un bassin naturel assez large pour permettre au centre de réaliser l'ensemble de ses mandats (soutien individuel, activités éducatives, action collective)."

Nous devons donc conclure qu'outre les 11 centres actuellement en attente de subventions, quelques autres s'ajouteront peut-être au cours des prochaines années.

En terminant ce chapitre consacré au développement des centres, ajoutons que les tables régionales des centres de femmes membres de l'RR sont responsables de la recevabilité ou non d'une demande d'adhésion. Il y a eu, parfois, des refus. Cependant, la plupart des nouveaux centres deviennent membres de l'RR et reçoivent beaucoup de support de leur table régionale. Bref, l'RR et les régions n'ont pas pour

mandat d'implanter des centres. La mise au monde d'un organisme communautaire ne se décrète pas "d'en haut", elle doit venir de la communauté! Mais nous veillons, dans le cadre du Regroupement, à ce que les centres soient en mesure de réaliser tous les mandats d'un centre de femmes.

5.2 Notre demande financière

D'abord, nous vous présentons le budget-type d'un centre de femmes. Il a été préparé par un comité de travail composé de représentantes de centres de femmes, soumis à tous les centres et adopté finalement en conseil d'administration. Le budget-type est l'expression fidèle et réelle des besoins des centres. N'oublions pas que ceux-ci ont énormément développé leur travail depuis la présentation du premier budget-type, en 1987 (celui-ci était de 70 000\$). Les demandes d'aide augmentent constamment et se complexifient, les activités sont plus nombreuses et la participation aux concertations régionales, de plus en plus exigeante. Par ailleurs, les frais inhérents au fonctionnement (loyer, téléphone, transport, assurances, etc.) ont beaucoup augmenté.

VOICI DONC LE **BUDGET-TYPE** D'UN CENTRE:

SALAIRES ET AVANTAGE SOCIAUX 160 300\$
(4 travailleuses /salaire annuel de 35 000\$)

ACTIVITÉS ET SERVICES

- Téléphone et télécopieur	2 800	
- Frais postaux		3 000
- Honoraires (personnes-ressources)	8 500	
- Location d'équipement et entretien	3 250	
- Matériel de bureau	2 000	
- Matériel d'activités	3 750	
- Activités spéciales	5 500	
- Publicité		2 500
- Impression de documents	1 850	
- Formation	<u>2 000</u>	
Total:	35 150\$	

LOGEMENT

- Loyer (et location de salles)	13 000	
- Taxes et permis		500
- Assurances	900	
- Électricité		2 800
- Entretien		<u>1 000</u>
Total:	18 200\$	

AUTRES DÉPENSES

- Vérification comptable		1 600
- Frais de déplacement		3 500
- Cotisations	<u>1 250</u>	
Total:	6 350\$	

GRAND TOTAL 220 000\$

Au chapitre des salaires, vous remarquerez que nous croyons nécessaire d'avoir quatre employées par centre. En gros, leur travail pourrait se diviser comme suit:

- une coordonnatrice-animatrice qui voit au fonctionnement général du centre, assure les liens avec le conseil d'administration, effectue les représentations, participe aux tables régionales et remplit aussi des tâches d'animation, d'écoute, de support, etc.
- deux animatrices-intervenantes qui mettent sur pied les activités éducatives et groupes de support, organisent les comités, encadrent les bénévoles et effectuent aussi des tâches d'accueil, d'écoute, de support, etc.
- une coordonnatrice administrative qui assure la bonne gestion du centre sous la direction de la trésorière, remplit des tâches d'accueil, de secrétariat, de tenue de livres et s'occupe aussi d'intervention individuelle ou de groupe auprès des femmes.

Cette division des tâches ne convient pas nécessairement à tous les centres mais elle illustre l'ensemble des tâches qui doivent être effectuées. Quant au salaire de 35 000\$, il correspond au salaire moyen d'une travailleuse sociale dans un CLSC. Nous croyons ce salaire justifié à cause des énormes responsabilités des travailleuses des centres. Être à l'écoute de femmes aux prises avec des problèmes tels que la dépression, la violence, l'abus d'alcool ou de médicaments, les conflits avec les enfants, réclame une grande capacité d'écoute et d'empathie.

De plus, les travailleuses doivent se faire administratrices, animatrices, organisatrices, planificatrices, etc., pour que le centre fonctionne bien, sans compter les concertations et l'incessante recherche de fonds... Cette polyvalence, les employées l'ont acquise au fil des ans, par une implication bénévole dans des organismes communautaires, par des formations en cours d'emploi ou une formation plus académique et, pourquoi pas, par leur travail à la maison comme éducatrices, infirmières, travailleuses sociales, etc.

Le montant du loyer s'explique de la façon suivante:

- les centres situés en milieu urbain ont des loyers très élevés et doivent souvent louer des salles à cause de l'exiguïté des locaux.
- les centres situés en région rurale veulent développer des points de service dans des villages éloignés.
- avec 4 travailleuses régulières, et la demande croissante de services et d'activités éducatives, beaucoup de centres devront déménager dans des locaux plus vastes. Déjà, plusieurs ont des haltes-garderies qui logent dans des salles trop petites.

CE QUE NOUS DEMANDONS AU MSSS

Compte-tenu que la majorité (mais non la totalité!) des centres peuvent compter sur trois principaux bailleurs de fonds, nous demandons au MSSS:

75% du budget-type de 220 000\$
c'est -à- dire
165 000\$ par centre de femmes.

Cela implique que nous demandons aussi des sommes importantes au ministère de l'Éducation du Québec (35 000\$ par centre) et au Programme Promotion de la femme (20 000\$ par centre). Mais comprenons-nous bien : ces deux bailleurs de fonds sont très loin de nous accorder ce que nous leur réclamons. Actuellement :

- une soixantaine de centres reçoit en moyenne 6 000\$ du MEQ.
- une quarantaine de centres reçoit en moyenne 7 000\$ du Programme Promotion de la femme. D'autres ont accès à du financement de projets.

Tous les centres doivent donc faire des pieds et des mains pour trouver d'autres sources de financement. Ils ont recours à Centraide, aux divers programmes d'emplois fédéraux (pour ce qu'il en reste!), à l'autofinancement et au bénévolat qui occupe une large place.

Les travailleuses effectuent de nombreuses heures de travail non rémunéré. On peut affirmer que, pour deux employées permanentes dans un centre de femmes, il y a en moyenne 20 bénévoles. Le bénévolat s'accroît et fonctionne mieux lorsqu'il peut être encadré et organisé par un personnel régulier.

VOICI COMMENT SE RÉPARTIRAIT NOTRE DEMANDE:

Première phase: <i>mise en service</i>	100 000\$
Deuxième phase: <i>développement</i>	145 000\$
Troisième phase: <i>fonctionnement optimal</i>	165 000\$

Ce montant de **165 000\$** représente un maximum et devrait être alloué à des centres subventionnés par le SOC et en troisième année de fonctionnement.

Compte-tenu de toutes les responsabilités, des activités assumées et du nombre considérable de femmes rejointes par les centres, ce plan de financement croissant nous paraît nécessaire.

Avec 100 000\$, un centre en première année pourra à tout le moins engager 2 travailleuses et payer les frais de locaux, chauffage, etc. Mais aussitôt qu'un centre se développe, il doit engager plus de personnel, louer des locaux plus vastes et prévoir de nombreux frais liés à ses activités. Rappelons qu'un centre offre à la fois accueil, écoute, accompagnement, information, référence, activités éducatives, comités, action collective, concertation, etc.

De plus, pour avancer dans le parachèvement d'un véritable réseau de centres de femmes, nous demandons au MSSS de financer:

5 CENTRES DE PLUS PAR ANNÉE

Cela permettrait à des centres qui survivent péniblement depuis de 5 ans, dans certains cas, de pouvoir enfin respirer un peu mieux.

L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC

Il est temps, à ce point de notre texte, de parler de notre regroupement provincial. Fondé en juin 1985, suite à un colloque réunissant une centaine de centres de femmes, l'R s'est imposé rapidement comme une association forte, dynamique et crédible. La quasi-totalité des centres de femmes du Québec en fait partie. Leur base d'adhésion est claire : pour être membre de l'R, un centre doit avoir une orientation féministe, être géré exclusivement par des femmes et offrir ses services à toutes les femmes du milieu, sans distinction de race, de classe, de statut, de culture ou d'orientation sexuelle.

Depuis 10 ans, l'R travaille activement à remplir les mandats que lui ont confié les centres:

- Obtenir une reconnaissance étatique du travail des centres et un financement adéquat.
- Soutenir les centres et les aider à améliorer leur intervention.
- Travailler à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Dès le début, le conseil d'administration (comité de coordination) et la permanence ont mis l'accent sur des représentations permettant l'accroissement du financement des centres. Au MSSS, cela s'est traduit par l'obtention de plans triennaux de financement. Au ministère de l'Éducation, une soixantaine de centres sont maintenant accrédités. Quant au Programme promotion de la femme, nous avons à tout le moins réussi à conserver notre financement.

D'autre part, le soutien aux centres s'est énormément accru, depuis l'engagement de deux employées responsables de la formation et du développement. L'R a pu commencer à donner des sessions dans toutes les régions, une fois par année. En plus, la coordonnatrice générale a fait le tour des régions au printemps 1991 pour des formations sur la régionalisation.

L'R des centres de femmes offre des programmes de formation à des centaines de femmes : coordonnatrices, animatrices, membres des conseils d'administration et bénévoles, venant de toutes les régions du Québec. C'est l'occasion pour elles d'échanger sur leurs pratiques, de se ressourcer, de réfléchir et de se concerter sur les actions à entreprendre.

Quelques exemples du soutien apporté aux centres:

Colloques et séminaires:

- Le développement économique régional (1995)
- Femmes différentes et semblables (1993)
- Le mouvement des femmes à l'aube de l'an 2000 (1991)
- De l'isolement aux solidarités (1989)
- Les centres de femmes : on n'a pas les moyens de s'en passer (1987)

Sessions de formation :

- Les services aux femmes en difficulté
- Combattre les préjugés à l'égard des lesbiennes
- Le projet éducatif des centres de femmes
- La gestion féministe
- L'action collective
- Combattre les préjugés sexistes : à venir

L'R a publié les outils suivants :

- Le développement économique régional (cahier du séminaire)
- Le rapport annuel d'activités (guide de rédaction)
- Répertoire d'outils pour l'animation d'activités éducatives
- Tous les moyens du bord. Les centres de femmes : des chantiers économiques
- Un mal invisible. Les Québécoises et l'isolement social. Éditions du remue-ménage
- Femmes différentes et semblables (actes du colloque)
- Pour en finir avec la pauvreté (bulletin de liaison, édition spéciale)
- De l'isolement aux solidarités (guide pratique sur l'intervention féministe)
- La loi 120 : dossier régionalisation (bulletin de liaison, édition spéciale)
- Guide d'utilisation des grilles statistiques

"Au quotidien, on est tellement dans le jus qu'on n'a pas le temps de monter des dossiers. L'R nous offre une formation qui nous permet de prendre du recul, de voir où on en est rendues. L'R produit des outils qui alimentent la réflexion, le débat, l'ouverture à de nouvelles réalités, comme celles des relations entre Québécoises de différentes origines ethniques et culturelles."

Soulignons de plus qu'à chacun de ses congrès, le regroupement consacre une bonne partie du temps à la formation, soit par le biais d'ateliers animés par des personnes-ressources ou de kiosques où les centres partagent leurs informations et leurs acquis.

Par ailleurs, plusieurs questions liées aux conditions de vie des femmes impliquent, pour le regroupement, une participation à des tables de concertation et/ou à des actions ponctuelles. L'R appuie les revendications mises de l'avant par les groupes de femmes et les groupes communautaires concernant :

- la discrimination et le harcèlement dans le logement,
- le développement des logements sociaux,
- la perception automatique des pensions alimentaires,
- l'équité fiscale,
- les coupures dans les programmes sociaux,
- les normes minimales du travail,
- le racisme et l'homophobie,
- etc.

L'R participe activement à plusieurs tables de concertation, coalitions et autres regroupements :

- au Groupe des 13 (table de concertation de regroupements et d'organismes nationaux de femmes)
- à la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles sur la santé et les services sociaux
- à la Table des fédérations et organismes nationaux sur l'éducation populaire autonome
- à la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main d'oeuvre
- au comité "Le Québec dit non à la violence"
- à la Coalition en faveur de l'équité salariale
- à la Marche contre la pauvreté des femmes

De plus, l'R est membre :

- de la Fédération des femmes du Québec
- de Solidarité populaire Québec
- du Développement québécois de la sécurité des femmes.

L'R est aussi membre du comité sur l'économie sociale constitué par le gouvernement du Québec, en réponse à la revendication de la Marche des femmes sur les infrastructures sociales.

Avec tout ce que nous avons décrit, le Ministère ne sera pas étonné d'apprendre que l'R manque de ressources. Nous venons d'engager une quatrième permanente pour dix mois. Si le Ministère n'opère pas un relèvement substantiel de nos subventions, il n'est pas sûr que nous pourrions la garder.

Par ailleurs, nous maintenons des efforts importants d'autofinancement en organisant à chaque année une campagne de recherche de fonds. De plus, la contribution des centres membres a sensiblement augmenté depuis quelques années. Cependant, ces revenus sont nettement insuffisants, particulièrement dans le contexte d'un Québec "régionalisé". En effet, notre travail s'oriente de plus en plus en fonction du soutien à l'action régionale et locale des centres de femmes.

L'R est l'un des regroupements d'organismes communautaires les plus importants, au Québec. Ses responsabilités sont nombreuses et ses tâches, un peu démesurées. Le MSSS lui verse actuellement 90 000\$. Ce montant, qui représente une amélioration par rapport aux années précédentes, doit absolument être bonifié.

C'est pourquoi nous demandons au MSSS de verser au Regroupement provincial un montant de : **175 000\$**. Cette somme nous permettrait de consolider notre travail en région en engageant une cinquième travailleuse chargée du soutien aux régions. Elle nous permettrait aussi de défrayer les coûts inhérents à notre vie démocratique (conseil d'administration, congrès annuel, comités de travail).